Communiqué de presse du 1er février 2024

Pourquoi le syndicat Avenir Syndical soutient la manifestation, la grève des enseignant-e-x-s du cycle d'orientation

Le rajout de deux heures à la dotation horaire des enseignant-e-x-s du CO va à l'encontre d'un enseignement performant. Cette décision est prise sans analyse du terrain ni du besoin des élèves, et sans une réelle consultation des partenaires sociaux.

Rappelons que :

- Les discussions avec les partenaires sociaux sont gelées du seul fait de la Présidente du DIP.
- Les mesures sont prises au mépris du dialogue, sans analyse du terrain, en méconnaissance de la situation des enseignant-e-x-s et du mal être des jeunes, de la charge conséquente liée à l'inclusion des élèves en situation de handicap.
- L'absence de prise en compte des 1800 heures/an montre que les bilans n'ont pas été faits par le DIP.
- Le projet politique du PLR, parti de la magistrate, attaque la qualité de l'enseignement. En prônant à la fois des baisses d'impôts, des suppressions de nouveaux postes prévus au budget et l'augmentation d'une charge de travail au personnel en place, il n'y a qu'un seul résultat prévisible sur le terrain : la baisse directe des prestations aux élèves.
- La comparaison avec les autres cantons n'est pas pertinente : la comptabilité des heures y est différente.
- Les salaires ne sont pas plus élevés à Genève que dans les autres cantons, où les enseignant-e-x-s du secondaire II y ont un salaire jusqu'à CHF 1000.- supérieur. A formation égale, salaire égal, au sec I (CO) et sec II à Genève.
- Les indemnités (maîtrises et décanales) ne sont pas comptabilisées pour la caisse de pension.
- Les heures au cachet ne sont pas davantage comptabilisées pour la caisse de pension et leur montant fixe ne tient pas compte de la progression des annuités
- Les heures passées en course d'école, en camp de ski, en sorties culturelles ne sont pas défrayées.
- La formation continue se fait hors du temps de travail.
- Le matériel des enseignant-e-x-s est à leur charge : ordinateurs, imprimantes, cartouches d'encre, livres, manuels scolaires, espace de travail dans l'appartement.

Pour toutes ces considérations et le manque de prise en compte de celles-ci par la Conseillère d'Etat en charge du DIP, Avenir Syndical soutient sans réserve la manifestation et la grève des enseignant-e-x-s du cycle d'orientation.

Pour AvenirSyndical secteur enseignement
Fabienne Payré-Morand - 076 382 15 18